

COMITE SYNDICAL DU 4 OCTOBRE 2011

Procès-verbal synthétique

L'an deux mille onze, le 4 octobre à 16h30, le Comité syndical du syndicat mixte Somme Numérique légalement convoqué le 23 septembre 2011, s'est réuni au siège du syndicat mixte :

Présents	Absents
1. Jean-François VASSEUR	1 - Daniel BEAUPERE
2. Daniel CARPENTIER	2 - Jean-Marie BLONDELLE
3. Patrice LETALLE	3- Christian BOQUET
4. Luc LHEUREUX	4- Alain BRIERE
5. Jean-Luc PETIT	5 - Stéphane BRUNEL
6. Gérard PRUVOT	6- Jean-Claude BUISINE
7. Jean-Claude RENAUX	7- Michel CAPON
8. Jean-Pierre TETU	8 - Didier CARDON
	9 - Bernard DAVERGNE
	10 - François DEBEUGNY
	11 - Claude DEFLESSELLE
	12 - Pascal DEMARTHE
	13 - Yannick DESSAINT
	14 - Daniel DUBOIS
	15 - François DURIEUX
	16 - Philippe GREUET
	17 - Sébastien HARDY
	18 - Olivier JARDE
	19 - Francis LEC
	20 - Marion LEPRESLE
	21 - Dominique MAGNIER
	22 - Serge OLIVIER
	23 - Paul PILOT
	24 - Daniel PROUILLE
	25 - Gilbert SAVY
	26 - Laurent SOMON
	27 - Michel WATELAIN
	28 - Jean-Marc WISSOCQ

• **QUORUM.** Le quorum n'est pas nécessaire pour la présente séance car elle fait suite à la réunion du 23 septembre 2011 pour laquelle le quorum n'était pas atteint.
La séance est ouverte à 16h30

• **POUVOIR DE VOTE :**

- Alain BRIERE à Jean-François VASSEUR

• **Désignation du secrétaire de séance :** Jean-Claude RENAUX

• **Approbation du compte-rendu du Comité Syndical du 6 juin 2011 :** le PVS a été transmis aux membres le 14 juin 2011. Aucune observation n'est formulée, le PVS est adopté à l'unanimité

I – Débat et délibération

1. Délibération budgétaire

Somme Numérique coordonne un groupement de commandes pour l'acquisition des matériels informatiques liés à la mise en œuvre des projets ENT dans les écoles primaires du département de la Somme. Ce projet s'est fortement étendu aux EPCI membres en dehors d'Amiens Métropole. Ainsi, les crédits inscrits au budget primitif pour les acquisitions de matériels informatiques sont insuffisants pour couvrir les demandes des membres du groupement de commandes.

Par conséquent, le Président propose au Comité syndical d'augmenter cette ligne de crédits. Ces dépenses sont financées par les membres du groupement, déduction faite du FEDER perçu pour les tableaux numériques interactifs.

Par ailleurs, le Trésorier a demandé de modifier la comptabilisation des subventions FEDER perçues pour les tableaux numériques interactifs. Toutes les opérations liées à ce groupement sont désormais retracées uniquement au compte 45.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical décident ;

Les crédits d'investissement du budget principal 2011 sont modifiés comme suit :

ARTICLE	Budget 2011	Modification	Total crédits votés
20412	110 000	-110 000	0
4581001	400 000	400 000	800 000
Total DEPENSES	510 000	290 000	800 000
1317	110 000	-110 000	0
4582001.1	110 000	-110 000	0
4582001	290 000	510 000	800 000
TOTAL RECETTES	510 000	290 000	800 000

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

A titre d'information, le dossier FEDER portant une subvention de 50% pour les tableaux numériques interactifs a été soldé le 25 juin 2011. Un nouveau dossier de demande de subvention a été déposé auprès de la Région pour une durée de 3 ans.

La séance est levée à 17h00.

Fait à Amiens, le 5 octobre 2011

Le Président de Somme Numérique
Certifie que ce document a été

Transmis le **6 OCT 2011**
à la Préfecture de la Somme
au titre du Contrôle de Légalité

